

Permanences et associations



Ligue contre le Cancer

Groupe de parole, séances de relaxation, massage du visage et relaxation profonde du corps et de l'esprit. Ateliers Alimentation-santé. Les inscriptions se font auprès d'Isabelle Béziers : **06 15 70 55 95**. Cd20b@ligue-cancer.net



ADPS/CSAPA

Permanence tabacologue et consultation jeune consommateur au centre d'examen de santé. Sur rendez-vous au **04 95 31 81 30**.



Patronato ACLI (patronat italien)

Le Patronato ACLI vient une fois par mois aider les ressortissants italiens à régler leurs dossiers. Dates à consulter auprès des agents d'accueil **04 95 34 58 00**.



Soliha

Soliha œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par l'amélioration et l'adaptation de l'habitat. Permanences une fois par mois : renseignements auprès de l'accueil : **04 95 34 58 00** ou prenez rendez-vous au **04 95 32 25 76**.



Permanences du consulat du Portugal (sur RV)

Pour tout renseignement contacter : Consulado Honorário de Portugal em Ajaccio 8 Place Général de Gaulle, Res. Diamant 2 - 20000 Ajaccio. **+33 (0) 1 73 01 16 80**



Association Avà Simu

Information et accompagnement pour l'accès aux droits. Lutte contre toutes les formes de discrimination et contre les violences intrafamiliales. Renseignements ou prise de rendez-vous : **06 17 74 99 18**



Spaziu Sportu Salute Benista

La Maison Sport Santé de Haute-Corse tient une permanence gratuite sur RDV les mercredis de 8h à 12h, effectuée par un professionnel en "activités physiques adaptées et santé". Elle propose un entretien, des conseils, une évaluation et une orientation vers des activités physiques adaptées. Elle s'adresse à toute personne éloignée de la pratique physique, quel que soit son âge ou son état de santé. Joignable au **06 65 41 48 70** et sportsante@sssb.corsica / www.sssb.corsica



CORSAVEM

Association agréée par le Ministère de la Justice et fédérée par France Victimes. L'association propose une prise en charge globale des victimes d'infractions pénales dispensée par des professionnels (juristes et psychologues cliniciens) : information sur les droits, aide et accompagnement dans les démarches juridiques / administratives, soutien psychologique gratuit. Courriel : corsavem@orange.fr. Téléphone : **04 95 34 04 85** Permanence les 2ème et 4ème vendredi du mois de 13h à 16h



CPCA

Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales qui a pour objectif de prévenir le passage à l'acte et la récidive. Il propose une prise en charge globale (psychologique, sociale...) des auteurs de violences au sein du couple. Il accueille toute personne souhaitant réaliser une démarche personnelle. Courriel : cpcacorse@orange.fr. Téléphone : **04 95 45 49 98** Permanence les 1er et 3ème lundi du mois



Bastia
CITTÀ DI CULTURA



CASA DI I SERVIZII PUBBLICHI

Accolta – Accueil Du lundi au jeudi > 8 h à 17 h
Vendredi > 8 h à 16 h

Casa di i Servizi Pubblici - Maison des Services Publics

4, rue François Vittori - Lupinu 20 600 Bastia
Tél. : 04 95 34 58 00

www.bastia.corsica

La Maison des Services Publics est un guichet unique pour les démarches administratives et l'aide sociale. Ouverte le 5 février 2002 rue François Vittori à Lupinu par la Ville de Bastia, elle rassemble des services de la mairie, de la Collectivité de Corse, de la CPAM mais également des permanences d'associations et organismes divers. Depuis juin 2017, elle est labellisée Point d'Accès au Droit par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit.

Les différents intervenants s'attachent à animer la structure en s'adaptant aux besoins des habitants et à faciliter leurs démarches administratives.

Services municipaux



Pôle titres d'identité et formalités administratives,

Ce service a pour mission de :

- accueillir le public et d'assurer un accueil téléphonique
 - recueillir les demandes de titres d'identité (carte nationale d'identité et passeport) sur RDV
 - remettre les titres d'identité aux seuls intéressés sur RDV
 - établir les duplicata de livrets de famille
 - réaliser le recensement des jeunes de plus de 16 ans, domiciliés à Bastia
 - délivrer les actes d'état civil dans le respect du cadre réglementaire
- Horaires publics : **8h à 15h30**.



Permanences du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de la Ville de Bastia organise des permanences par thématiques : logement, dossiers aide sociale, aide cantine, portage repas à domicile, assistante sociale Bastia sud.
Renseignements à l'accueil 04 95 34 58 00 et prise de rendez-vous au **CCAS 04 95 55 96 45**.



Attestations d'accueil

L'attestation d'accueil est un document sécurisé, rempli et signé sur place à la MSP, pour toute personne française ou étrangère, physique ou morale, qui souhaite accueillir un ressortissant étranger envisageant de venir en France pour effectuer un séjour à caractère

familial ou privé n'excédant pas trois mois (90 jours de date à date). **Sur rdv en appelant le 04 95 34 58 00.**



Service de la vie scolaire

Un service d'inscription dans les écoles, à la cantine et à la garderie est mis en place à la MSP durant la campagne d'inscription scolaire.



Police municipale

Patrouilles journalières effectuées.



Permanence du Maire

Chaque mois, permanence publique de Monsieur le Maire. Pour les rendez-vous contacter le secrétariat du Maire **04 95 55 96 11**.



Transport CAB

Demande et constitution de dossiers des pass-bus sociaux.

Services extérieurs

De nombreux autres services, qui ne dépendent pas de la Ville, sont présents dans les locaux de la Maison des Services Publics.



CPAM de la Haute-Corse

Permanences ponctuelles (contacter le **3646**)

Centre Examen de Santé (CPAM)

Le Centre Examen de Santé propose gratuitement un bilan de santé. Téléphoner au **04 95 30 13 40** pour prendre rendez-vous.

Ouvert du lundi au vendredi, fermé le mardi et le vendredi après-midi.



PMI : Protection Maternelle et Infantile

(Service Collectivité de Corse)

La Protection Maternelle et Infantile traite de toutes questions concernant les enfants jusqu'à 6 ans et les mamans.

Séances de préparation à l'accouchement, consultations médicales pendant la grossesse : sur rendez-vous au

04 95 59 50 03.

Consultations nourrissons et jeunes enfants, vaccinations, conseils alimentation des bébés...

Le mardi et le jeudi matin, **sur rendez-vous au 04 95 59 50 01 ou 02 ou 03.**

Instruction des dossiers d'agrément d'assistante maternelle et familiale : renseignements au **04 95 59 50 00.**



Centre de santé sexuelle (Service Collectivité de Corse)

Ce service, ouvert à tous, propose des consultations médicales gynécologiques, confidentielles et gratuites, des bilans sanguins, la délivrance de contraceptifs, la prévention des IST, l'orientation pré-IVG et IVG.

Un conseiller conjugal et familial est également présent tous les jours.

Prenez rendez-vous au 04 95 59 50 10.



Permanence des services de l'insertion sociale de la Direction Générale Adjointe des Affaires Sociales et Sanitaires de la Collectivité de Corse

Organisation de plateformes à destination des bénéficiaires du RSA afin de les informer et les orienter.
Sur rendez-vous.

Permanences et associations



Point d'Accès au Droit (PAD) du CDAD

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit a mis en place :

- une permanence juridique gratuite et sans rendez-vous effectuée par un avocat, tous les vendredis après-midi de 13h à 16h, sauf périodes de vacances judiciaires. Se renseigner à l'accueil : **04 95 34 58 00.**
CDAD : **04 95 55 32 23.**



Délégué Cohésion Police Population

Vous êtes concernés par des conflits de voisinage, familiaux, vous souhaitez communiquer avec la police nationale ? Une permanence est mise à votre disposition le 1^{er} mardi de chaque mois de 10h à 12h à la MSP de Bastia. Le délégué Cohésion Police Population est à votre service et joignable au **06 31 08 04 29** ou par mail : police-bastia@interieur.gouv.fr



QUE UFC « Que choisir »

L'Union fédérale « Que choisir » prend en charge tous les problèmes concernant les consommateurs.
Prenez rendez-vous au **06 71 41 45 70** ou renseignez-vous auprès de l'accueil.



Agence d'Information sur le Logement de Corse - ADIL

L'ADIL apporte au public un conseil de proximité, gratuit, neutre et personnalisé, sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'habitat. Elle assure un rôle de prévention pour mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle, et de faire ainsi des choix éclairés. Permanence trimestrielle
Tél : **04 95 58 15 32** Site : adil2b.org
Courriel : adil2b@orange.fr